Déclaration liminaire du CDEN du vendredi 11 septembre 2020

Mme la Préfète,

Mme la Directrice Académique,

Mesdames et Messieurs les membres du CDEN

Pour commencer, nous souhaitons expliquer les raisons qui ont amené les 2 organisations syndicales, rejointes par la FCPE à boycotter le CDEN du 4 septembre dernier.

Réunir un CDEN juste après un CTSD est pour nous une négation d'une forme du dialogue social puisque cet enchainement ne nous permet pas de revenir vers les écoles pour informer, prendre les informations nécessaires à la défense des situations et éventuellement permettre des échanges avec les parents et des élus, d'une part, et nous limite(cantonne ?), d'autre part dans une discussion autour de quelques arbitrages laissés potentiellement en suspens alors même que pourrait être discutées des situations en dehors de ces arbitrages définis. Vous comprendrez que cela n'est pas satisfaisant ni pour nous, ni pour les personnels que nous représentons.

Evidemment, nous sommes bien loin de l'intention de contrarier le fonctionnement des écoles et les dernières affectations, et parce que nous sommes convaincus que vous le savez, nous avons été très surpris de lire le commentaire qui accompagnait l'annonce du report de ce CDEN et qui a un fort goût de « syndicat bashing » : *Les mesures d'accompagnement pédagogique envisagées à l'issue des comptages réalisés au plus vite par les inspectrices et inspecteurs de l'Education nationale le mardi 1er et aujourd'hui jeudi 3 septembre, présentés en CDEN, ne pourront malheureusement pas être mises en œuvre avant le lundi 14 septembre. ».* Il est assez malheureux de considérer que nos échanges font perdre du temps ; il est assez malheureux de faire comme si toutes nos propositions étaient malheureuses. Mais, pour notre part, nous serions bien heureux d'être dans un contexte où les moyens feraient que les situations des uns ne se retrouveraient pas en concurrence des autres, et où dès lors, il n'y aurait pu cette urgence dans la mise en œuvre des mesures d'accompagnement pédagogique.

Nous souhaitons par ailleurs revenir, pour ce CDEN de rentrée, sur les conditions de préparation de rentrée dans le contexte si particulier que nous connaissons.

Lors de la conférence de rentrée le ministre de l'éducation nationale s'est lancé dans une stratégie de persuasion pour essayer d'imposer l'idée que cette reprise allait être aussi normale que possible malgré un contexte sanitaire incertain. Garantir l'accueil de tous les élèves à l'école dans de bonnes conditions sans contribuer à l'augmentation de la circulation du virus dans la population était le défi de la rentrée. De ce point de vue, les annonces changeantes, parfois incohérentes, les mesures annoncées aux derniers moments ne facilitent pas les choses.

Ce ne sont pas les quelques centaines de postes en plus récupérés en cette fin d'année scolaire qui répondent au-sous-investissement massif de l'école primaire ni à l'enjeu d'améliorer l'encadrement et

la prise en charge des élèves, notamment ceux des familles populaires touchés de plein fouet par les inégalités et leur aggravation depuis mars dernier.

A rentrée exceptionnelle, la FSU demande des mesures exceptionnelles et revendique un déblocage de budgets de crise pour financer l'école, une augmentation du nombre d'enseignant·es, un renforcement des RASED, la remise en place des PDMQDC, l'affectation des personnels du médico-social dans les écoles, des personnels de vie scolaire, revalorisation des salaires… ainsi que le financement de l'ensemble des dispositions permettant de répondre aux exigences de santé sanitaire (dotation des mairies pour permettre la mise aux normes sanitaires des écoles, gel, masques gratuits…).

La FSU continuera à dénoncer ces choix qui prive l'éducation de ses moyens, alors même qu'il n'aura pas été difficile de débloquer des moyens importants pour sauver l'économie.

La FSU est légitimement inquiète en cette rentrée, face à l'impréparation assumée de son ministre. Aveugle à la situation, Mr Blanquer ânonne par ailleurs toujours les mêmes éléments de sa politique scolaire : individualisation des parcours et des apprentissages, resserrement sur les apprentissages autour des fondamentaux, externalisation et territorialisation du système scolaire (2S2C, autonomie des établissements). Les inégalités scolaires ont été exacerbées pendant le confinement, la réponse du ministre à la relégation scolaire vécue par les élèves des classes populaires durant la fin d'année dernière, ne va qu'accentuer leur enfermement dans un devenir scolaire socialement déterminé. La crise n'a en fait qu'exacerber tous les effets délétères de cette politique que nous dénonçons depuis le début de sa mise en œuvre. Présenter les évaluations nationales comme une panacée, sorte de remède miracle, face au décrochage scolaire est un trompe-l'œil inacceptable pour la profession : on ne soigne pas avec des tests, mais avec des moyens pour l'accompagnement, et ça les collègues… et les familles le savent depuis longtemps. Comment croire que cette rentrée sera celle d'un accompagnement ambitieux permettra quand des classes de collèges sont à plus de 30 avec des élèves d'Ulis, ou quand les classes de secondes à 36 en lycée se multiplient.

Ce que veulent nos collègues, c'est d'avoir du temps et des moyens afin de permettre aux élèves de reprendre goût aux apprentissages, à la vie collective de classe et réinvestir leur posture d'élèves. La liberté pédagogique doit rester un acquis professionnel pour les enseignants·es.

La crise de ces derniers mois a permis d'accélérer les logiques de marchandisation, de mise en concurrence généralisée, en renvoyant les usager·es à leur responsabilité et/ou culpabilité individuelle, à rebours de l'intérêt général, de l'égalité d'accès pour toutes et tous sur tout le territoire, et des valeurs de solidarité et d'égalité. Elle a mis en lumière les défaillances de notre société : des bonnes raisons pour changer l'Ecole et bâtir d'autres perspectives sociales et écologistes. Or ce n'est pas le « plan de relance » qui va dans ce sens.

Avant de finir, nous nous permettons devant l'ensemble des membres du CDEN, de citer le positionnement de l'Association des Maires de France lors de son bureau du 2 juillet : « *Le Bureau de l'AMF a réaffirmé l'avis émis par le Comité directeur le 9 juin sur les dispositifs éducatifs résultants de la crise sanitaire.* ~~*Pour les Vacances apprenantes, il a fait savoir que cette opération sera difficile à mettre en œuvre pour les collectivités en raison de la publication tardive des cahiers des charges, des protocoles sanitaires, mais aussi de sa complexité. Des interrogations demeurent concernant le partenariat avec l'Education nationale et les aides financières de l'Etat*~~*. S'agissant du dispositif 2S2C, le Bureau a considéré que celui-ci doit demeurer exceptionnel et lié au contexte de la crise sanitaire actuelle, au regard des difficultés de mise en œuvre. Il ne saurait évoluer vers l'attribution d'une nouvelle compétence aux collectivités sur le temps scolaire, qui doit demeurer un temps pleinement dévolu aux enseignements et conserver son caractère national. Le Bureau a prévenu que la poursuite éventuelle de ce dispositif à la rentrée scolaire devra s'effectuer dans le cadre des partenariats existants avant la crise sanitaire, c'est-à-dire de manière facultative, ponctuelle et sous la responsabilité des enseignants. Il doit en outre faire l'objet d'une compensation financière intégrale* »

La FSU et ses syndicats seront pleinement engagés pour faire face à l'urgence. Ils mettront tout en œuvre pour bâtir une école pour la réussite de tou·tes les élèves, d'une école ambitieuse avec les moyens correspondant aux besoins et construire une société plus juste, plus solidaire, plus émancipatrice où la création des richesses rime avec leur partage. C'est en ce sens que la FSU s'associera le 17 septembre prochain, à la journée d'action nationale sur l'emploi, une première étape des nécessaires mobilisations qui feront que le monde d'après ne sera pas celui d'avant.

Pour conclure sur cette déclaration préliminaire, la FSU tient à aborder un point plus spécifique à travers une demande plus immédiate que nous souhaiterions que Madame la Préfète relaie en tant que représentante de l'Etat aux ministres de tutelle concernés.

En fin de semaine dernière, le ministre a annoncé 22 fermetures d'établissements et une centaine de classes fermées, l'Aveyron étant concerné, ce qui conduit à la mise en quatorzaine de personnels enseignant·es notamment. L'urgence sanitaire avait conduit une suspension du jour de carence. De manière incompréhensible, ce dispositif a été rétabli le 11 juillet. L'argument de la « lutte contre l'absentéisme » qui semble être la justification de cette mesure est totalement erroné, plusieurs études et évaluations ont démontré que le jour de carence ne réduit pas le nombre de jours d'absence au global, un report s'effectuant sur des arrêts plus longs. Cette mesure génère un report du recours aux soins, ce qui est délétère pour la santé de l'agent·e, coûteux pour la sécurité sociale et peut favoriser la transmission des pathologies, en particulier en situation épidémique. Le dispositif du jour de carence est une incitation à se rendre au travail malgré des troubles somatiques ou psychiques, et envoie un message à contre-courant des préconisations sanitaires les plus élémentaires devant inciter les agent.es, au moindre symptôme, à consulter et pour la COVID-19 à se faire dépister. Elle contrevient ainsi à la prévention de l'épidémie puisqu'elle est une incitation à minorer tout symptôme, y compris de la COVID-19, afin d'éviter le prélèvement d'une partie du traitement.

C'est pourquoi la FSU demande l'abrogation définitive du jour de carence et, dans l'immédiat, la prolongation de sa suspension.